

République Française

Département de l'Oise

SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°04/2026

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	17	17

Date de Convocation
16 Février 2026

Date d'Affichage
16 Février 2026

Objet de la Délibération

**ÉTAT DES DÉCISIONS
PRISES PAR LE
PRÉSIDENT ENTRE LE
1^{ER} DÉCEMBRE 2025 ET
LE 1^{ER} FÉVRIER 2026**

Séance du 2 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 Mars à 18h30, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au centre Philippe de l'Isle à Saint-Crépin-Ibouvillers, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Présents :

COMMUNAUTÉ DE	BOULLIANT Didier
COMMUNES DES SABLONS	CAUCHIES Daniel
	GOUSPY Christian
	KIESSAMESSO Philippe
	LE MAREC Hervé
	LETELLIER Alain
	MAHEU Brigitte
	MERMET Laurent
	PIGEON Emmanuel
	THOMAS Jean-Jacques
	VALLET Hervé
	BEAUVISAGE Valéry
	(suppléant)
	COURTAUT Sylvie
	(suppléante)
	DELAVILLE Jean-Sébastien
	(suppléant)
LE COUDRAY SUR THELLE	LIMA Paulo
	(suppléant)

Absents excusés :

Mesdames HERMAN Catherine – LEROY Annie – MARGERY Dominique – Messieurs BILLARD Laurent – BOGAERT Francis – BRELET Gilles – CHEVALLIER Laurent – COMETTE Jacques – DE KONINCK Hervé – DUPUIS Olivier – FRANÇAIS Alain – GOERGEN Julien – GORINE Ludovic – GOUPIL Jean-Louis – HABERKORN Gilles – LE CORRE Pascal – MOKTHARI Abdelafid – VANHOUTTE Denis

Pouvoirs :

Néant

Monsieur DELAVILLE Jean-Sébastien est désigné secrétaire de séance.

Soit 15 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Comité Syndical.

OBJET : ÉTAT DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT ENTRE LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2025 ET LE 1^{ER} FÉVRIER 2026

Vu les articles L. 2122-22 et L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 24 juillet 2020 déléguant les attributions au Président,

Considérant la liste des décisions prises par le Président entre le 1^{er} décembre 2025 et le 1^{er} février 2026,

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical, à l'unanimité,

PREND ACTE de la liste des décisions prises par le Président entre le 1^{er} décembre 2025 et le 1^{er} février 2026.

Fait et délibéré,
les jour, mois et an sus-dits

Le Président,



Alain LETELLIER

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le **04 MARS 2026**

Et publication ou notification
Du **04 MARS 2026**



Le Directeur Général
des Services,

Sébastien FOURNIER

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Syndicat Mixte Eau Potable des Sablons
Utilisateur : FOURNIER Sébastien

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL202604
Objet :	Délibération n°2026-04 - Etat des décisions prises par le Président entre le 1er décembre 2025 et le 1er
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-02 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assembles
Identifiant unique :	060-200045177-20260302-DEL202604-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier : 060-200045177-20260302-DEL202604-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	84.9 Ko
Nom original : smeps 4-2026.pdf		
Nom métier :		
99_DE-060-200045177-20260302-DEL202604-DE-1-1_1.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	124.2 Ko
Nom original : LISTE DECISIONS 2025 du 01-12-2025 au 01-02-2026.pdf		
Nom métier :		
99_DE-060-200045177-20260302-DEL202604-DE-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 mars 2026 à 09h44min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 mars 2026 à 09h45min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 mars 2026 à 09h45min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 mars 2026 à 09h45min13s	Reçu par le MI le 2026-03-04